



Le saviez-vous ?

En entretenant des liens étroits, par l'intermédiaire de sa filiale NATIXIS, avec des banques israéliennes, le groupe Banques Populaires-Caisses d'Épargne est complice de la colonisation de territoires palestiniens par l'État d'Israël.

La colonisation israélienne dans les Territoires palestiniens occupés viole le droit international (4^{ème} Convention de Genève) : en perpétuant l'occupation, le gouvernement israélien bloque toute solution politique de paix juste et durable, et entrave tout développement économique palestinien.

Le système bancaire israélien est un acteur structurel de la colonisation

- ▶ en finançant des programmes de construction de logements dans les colonies
- ▶ en accordant des crédits aux entreprises présentes dans les colonies
- ▶ en installant des agences bancaires dans les colonies

De leur côté, de grandes entreprises israéliennes fournissent à ces colonies les services de base, eau, électricité, télécommunications...

Un rapport de 2017 (1) prouve que des banques et assurances françaises ont directement ou par le biais de fonds d'investissement des liens financiers avec ces banques et entreprises israéliennes : c'est notamment le cas de AMUNDI (filiale du Crédit Agricole) de la Société Générale, de BNP Paribas, d'AXA et la filiale NATIXIS du groupe Banques Populaires-Caisses d'Épargne;

Comment se traduit le soutien des banques françaises dont la Banque Populaire et sa filiale Natixis à la colonisation israélienne ?

- ▶ par l'octroi de prêts d'un montant total de 288 millions d'euros, sur la période 2004 à 2020, à l'entreprise **Israël Electric Corporation . IEC** approvisionne en électricité l'ensemble des colonies illégales en Cisjordanie occupée.
- ▶ par des prises de participation minoritaires, directes ou indirectes, dans le capital des banques israéliennes. Pour la **Banque Populaire**, ces prises de participation sont effectives, par l'intermédiaire de sa filiale **Natixis**, dans 6 des 9 banques ou entreprises israéliennes participant activement à la colonisation : **Bank Hapoalim, Bank Leumi, Israeli Discount Bank, Mizrahi Tefahot Bank, Bezeq, Elbit Systems**. Or, selon les *Principes directeurs des Nations Unies* « Tout investissement des banques auprès des entités israéliennes constitue une relation économique, quel que soit son montant ».

Pourquoi la Banque Populaire doit cesser sa collaboration avec les banques israéliennes ?

► Parce que cette collaboration contribue à une violation du droit international

La Banque Populaire contrevient au respect de la loi française relative au *Devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre* (Loi n° 2017.399 du 27 Mars 2017 La loi précise que « le plan comporte les mesures de vigilance raisonnables propres à identifier et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales ». Cette obligation s'applique **à l'ensemble du groupe, y compris les filiales.**

La Banque Populaire contrevient à l'ensemble des obligations et principes du Droit International. En Mars 2015, le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies a adopté une résolution qui demande aux entreprises de prendre des mesures afin d'éviter de contribuer à l'implantation ou au maintien de colonies israéliennes.

► Parce que cette collaboration est contraire aux principes et aux valeurs affirmés par la banque elle-même

► Parce que d'autres banques et institutions financières étrangères ont déjà mis fin à toute relation avec les banques israéliennes participant à la colonisation.

- En 2010, le le *Fonds de Pension Global du gouvernement norvégien* a ajouté sur sa liste noire d'exclusion **Shikun- Binui** et **Elbit Systems**, l'une des banques dans laquelle **Natixis** détient toujours des participations.

- En 2013, le *Fonds de pension néerlandais PGGM* a exclu 5 banques israéliennes dont 4 banques dans lesquelles **Natixis** détient toujours des participations, **Bank Hapoalim**, **Bank Leumi**, **Israeli Discount Bank** et **Mizrahi Tefanot Bank**.

- En 2014, c'était autour du *Fonds de pension luxembourgeois FDC* de se désinvestir de 5 banques israéliennes, *Danske Bank* (Danemark) et *Deutsche Bank Ethical* (Allemagne) ont placé **Bank Hapoalim** sur leur liste noire.

- En Janvier 2016, le *Fonds de pension de l'Église Méthodiste des États Unis* s'est désengagé des banques **Hapoalim** et **Leumi** et en a placé 5 autre sur sa liste noire.

NATIXIS, du groupe BPCE doit mettre fin à tout lien financier avec ces banques israéliennes et entreprises qui participent à la colonisation.

(1) Se référer au rapport complet « Les liaisons dangereuses de banques françaises avec la colonisation israélienne » mars 2017 . AFPS,CCFD- TS, CGT, FIDH, LDH, Al Haq, Solidaires, Fair Finance France. <http://www.france-palestine.org/>

Contact : AFPS 34 - afpsgl34@gmail.com